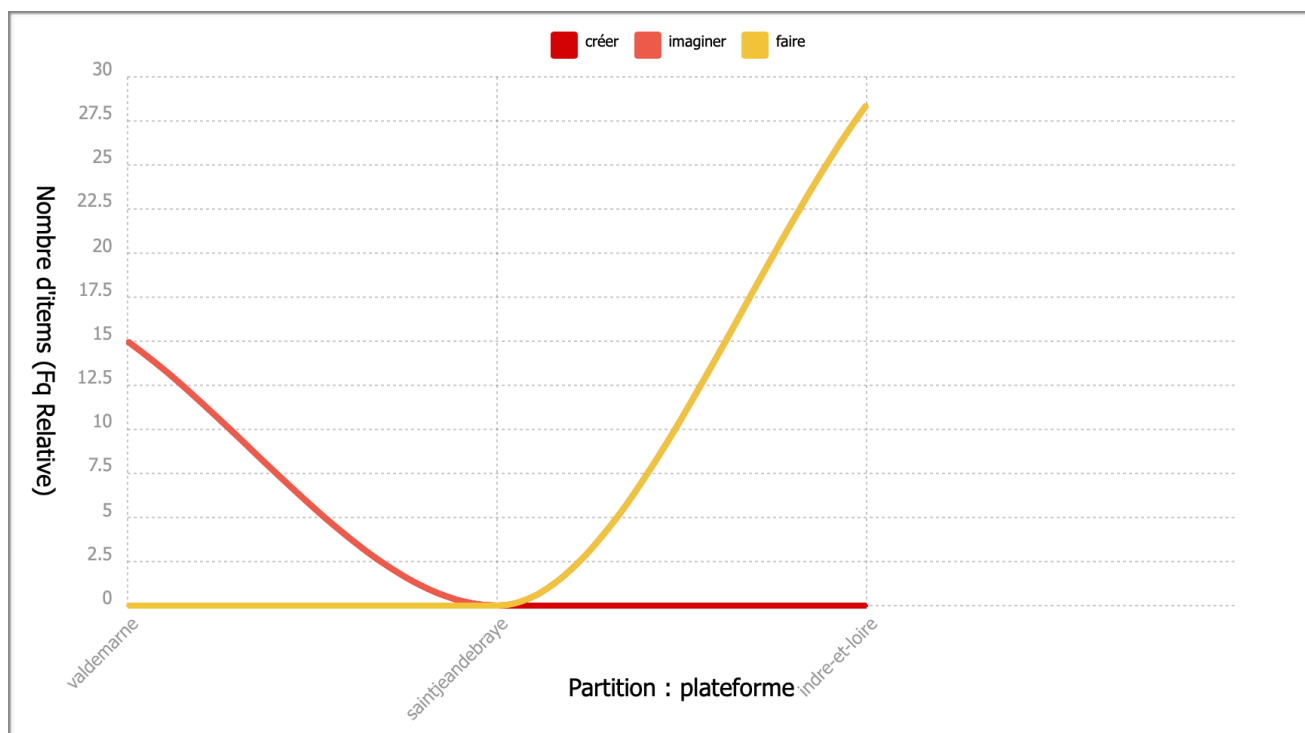


Stratégie argumentative d'un budget participatif

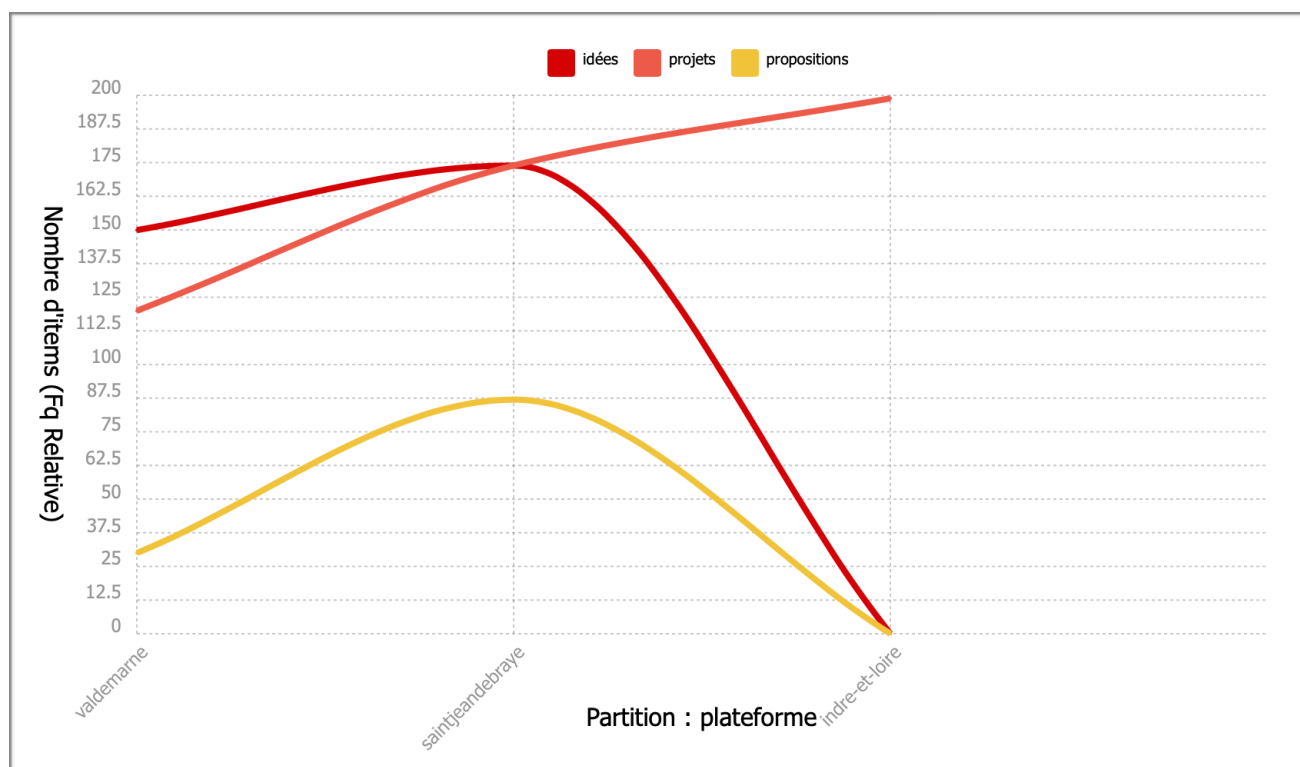
Pour cette étude, nous avons considéré les budgets participatifs de Saint-Jean de Braye, de l'Indre-et-Loire et enfin du Val-de-Marne. À l'issue d'une première analyse comparative des spécificités des contributions déposées pour chaque budget participatif étudié, nous avons relevé des constantes mais aussi quelques disparités qui démontrent que le format et la structure argumentative du budget participatif est susceptible de varier.

A - Les textes de présentation

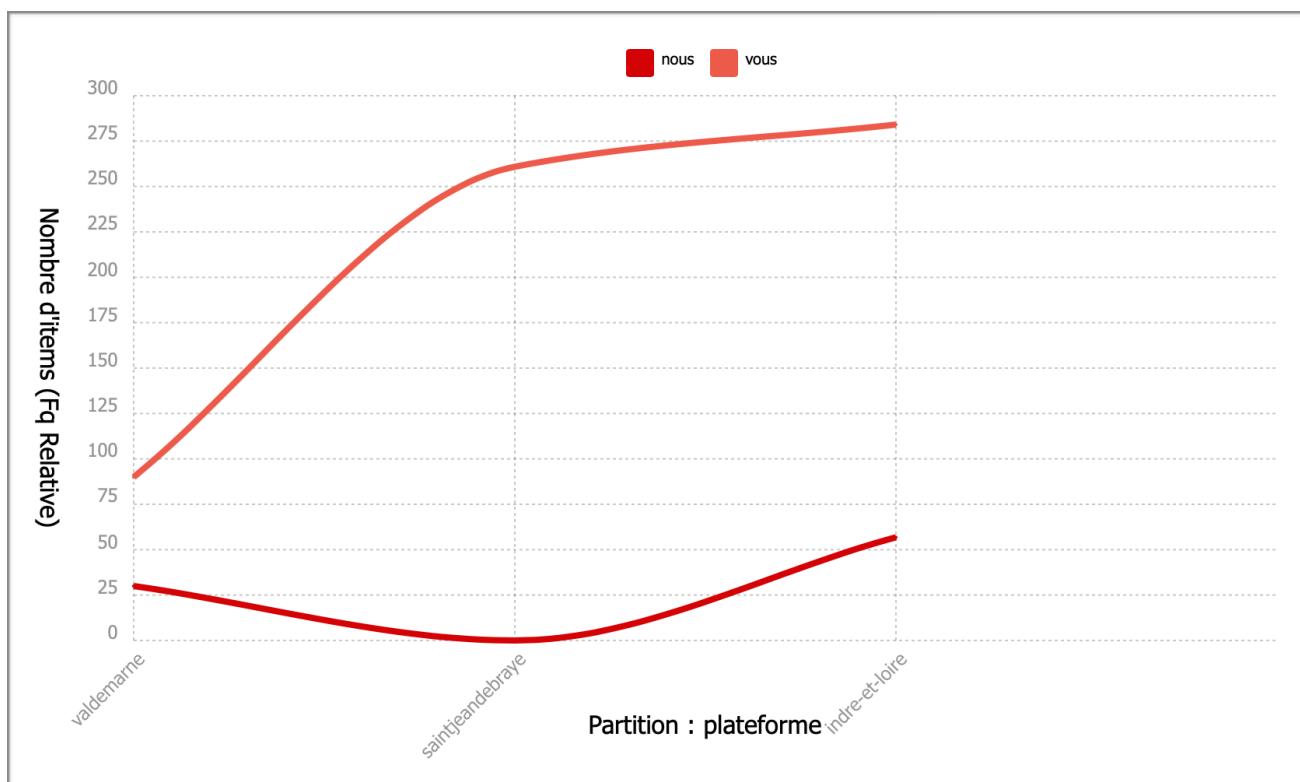
Dans un premier temps, nous nous sommes consacrés aux données textuelles présentes au sein des textes de présentation sur chacune des plateformes. Nous avons pu relever des verbes de la conception tels que *créer*, *imaginer* et *faire*. Ce lexique de la conception est au centre du budget participatif dont l'objectif principal est de solliciter les citoyens afin que ces derniers proposent des idées d'aménagements au sein de leur commune ou de leur région. Grâce au logiciel de textométrie iTrameur, nous avons pu générer la ventilation des trois verbes en fonction de leur fréquence au sein des trois corpus. On obtient une ventilation dans laquelle on retrouve une superposition parfaite des courbes « créer » et « imaginer » pour le Val-de-Marne puis les formes « faire » et « imaginer ». Toutefois, les trois formes sont absentes du corpus du budget participatif de Saint-Jean de Braye dans lequel on retrouve seulement le verbe *être* sous la forme « est ».



Par la suite, nous avons pu relever le lexique de la suggestion à travers les formes « projets » « idées » et « propositions » au sein des textes de présentation du Val-de-Marne et de Saint-Jean de Braye. Les formes « idées » et « projets » apparaissent conjointement au sein du corpus de Saint-Jean de Braye tandis que ces deux formes prédominent respectivement au sein des corpus du Val-de-Marne et de l'Indre-et-Loire. Nous pouvons également noter que seule la forme « projets » de ce lexique de la suggestion apparait au sein de la présentation du budget participatif de l'Indre-et-Loire.

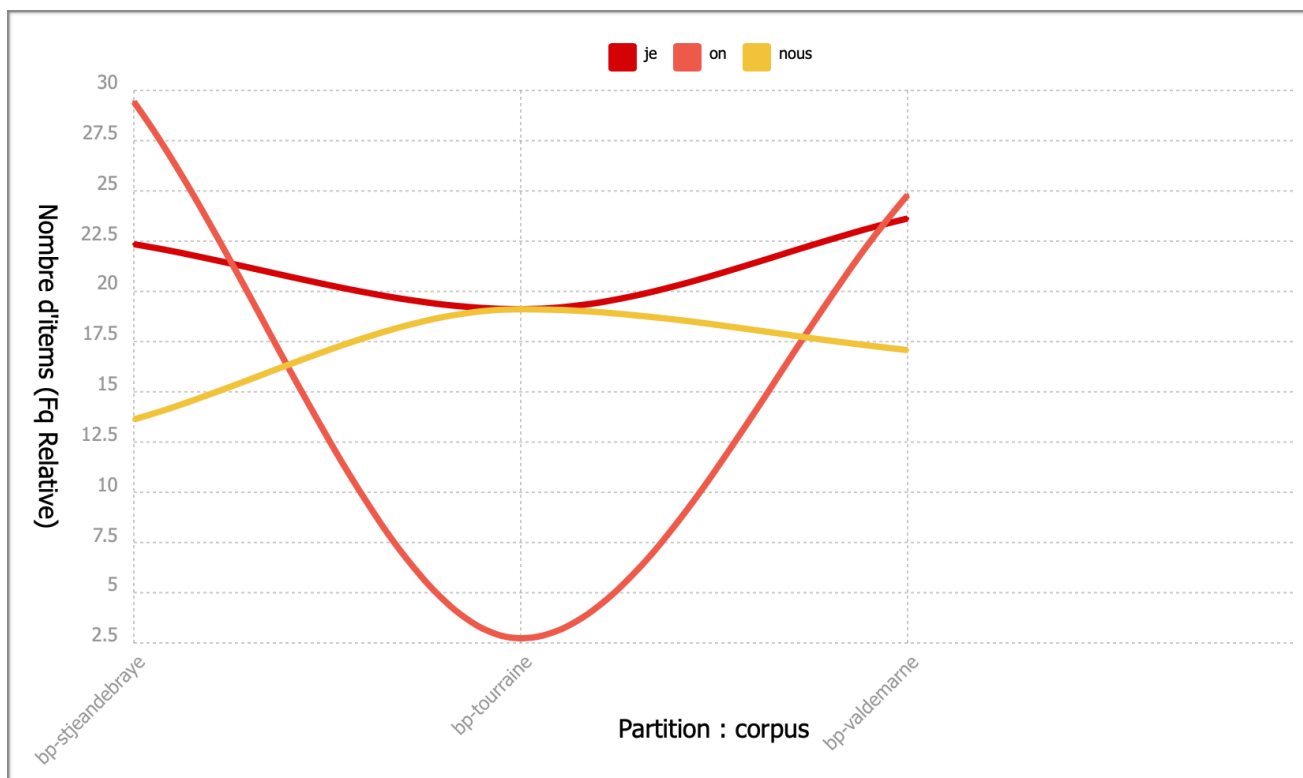


On retrouve essentiellement au sein des textes de présentation des budgets participatifs la deuxième personne du pluriel afin de viser directement le lectorat. L'énoncé est alors directement adressé à chaque visiteur de la plateforme. L'utilisation de ce pronom personnel entre dans une stratégie d'argumentation afin de solliciter la participation du lectorat au budget participatif (cf. Rapport sur l'usage des données textuelles au sein des plateformes DECIDIM). Ainsi, la prédominance du « vous » permet de laisser la totalité du pouvoir de décision aux participants de la plateforme. L'utilisation du « nous » est à l'inverse peu utilisé comme le démontre la ventilation ci-dessous, ce qui appuie l'idée que les institutions qui proposent un budget participatif ne s'impliquent qu'au minimum dans le choix des projets et laissent ainsi ce pouvoir aux citoyens.

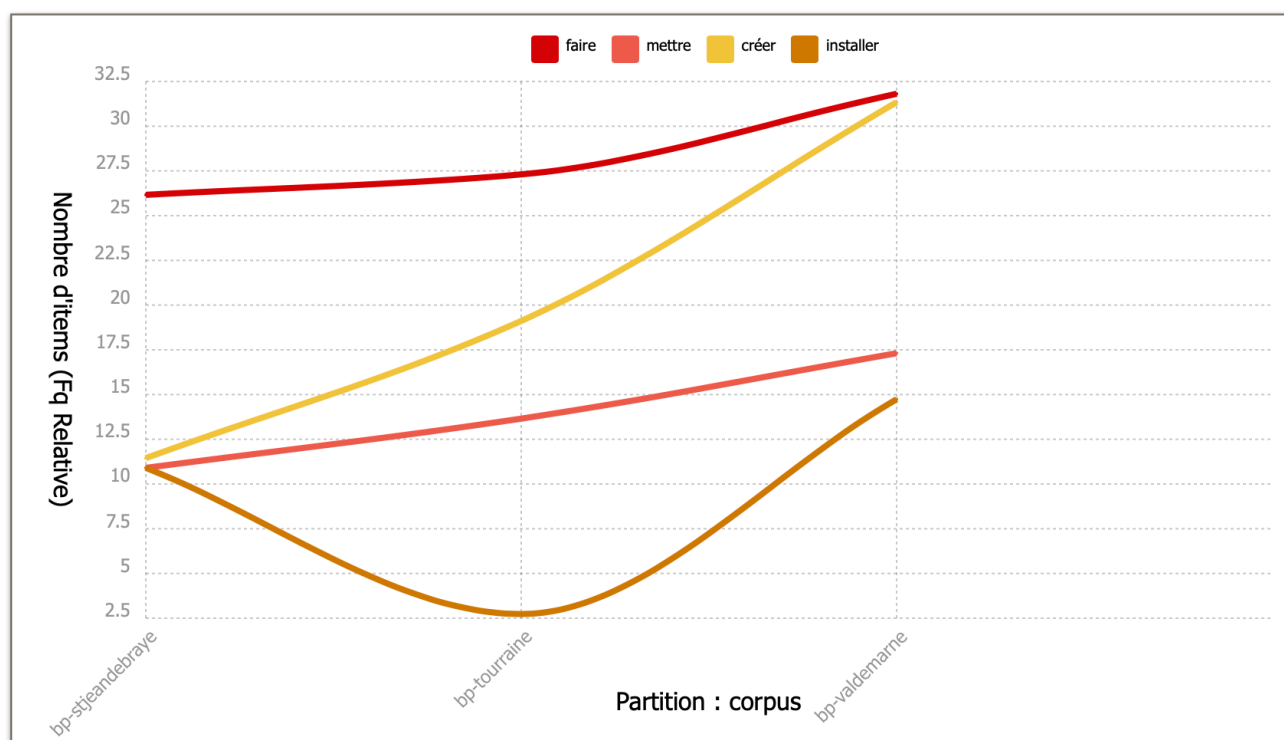


B - Les contributions

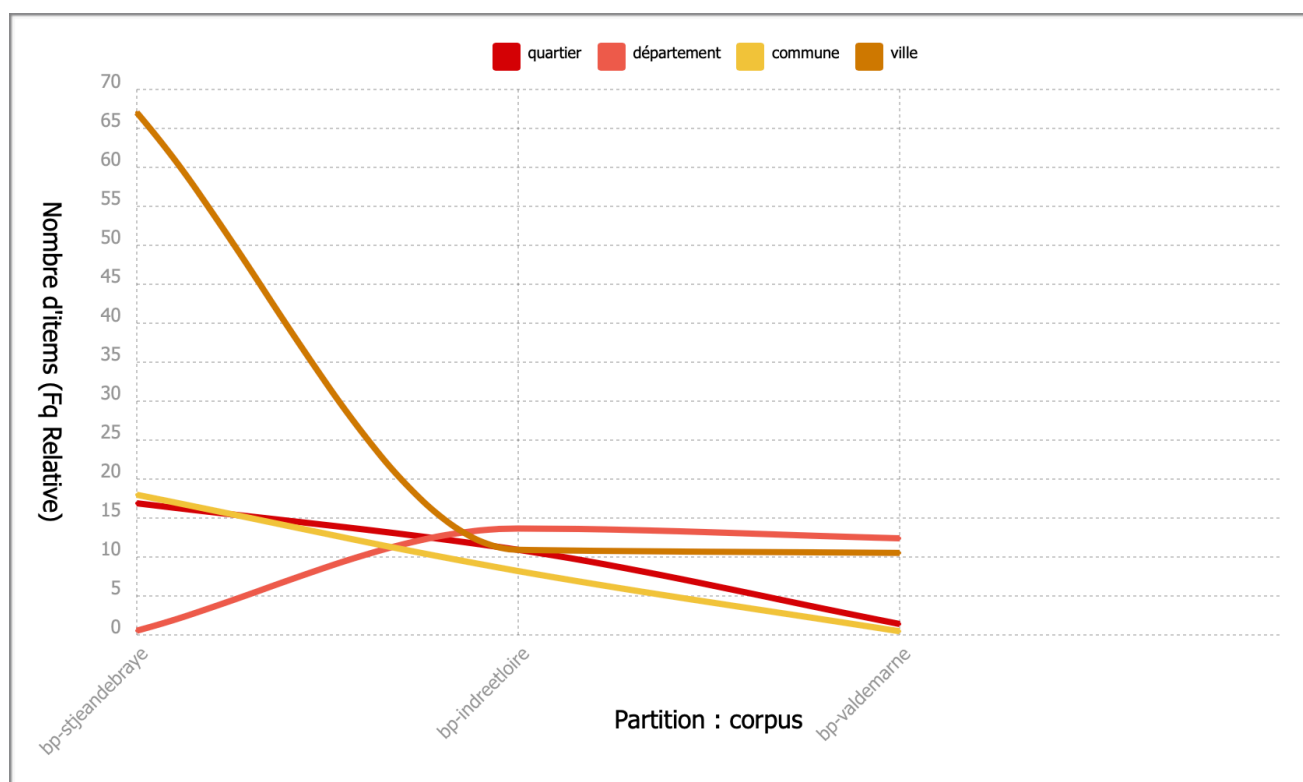
Nous nous sommes ensuite intéressés aux propositions déposées sur chacune des plateformes des budgets participatifs. Tout d'abord, nous nous sommes penchés sur les pronoms personnels et leur rôle au sein de l'argumentation des contributions soumises par les citoyens. Les pronoms personnels « je » « nous » et « on » ont fait l'objet d'une analyse de fréquence afin de déterminer leur impact au sein du corpus. Tout d'abord, le pronom personnel indéfini « on » désigne un groupe d'individus dont on ne connaît ni le nombre exact ni le genre et s'oppose ainsi aux pronoms de la première personne « je » et « nous » dont l'usage permet d'exprimer une opinion, une affirmation, un point de vue personnel assumé et donc identifiable. Contrairement au « je », le « nous » inclusif permet au locuteur de s'identifier dans ses propos mais aussi d'y inclure aussi un groupe ou une communauté. On a pu alors constater que sur l'ensemble des corpus c'est le pronom personnel « on » qui est le plus utilisé avec 161 occurrences au total contre 149 et 105 occurrences pour les formes « je » et « nous » qui ont toutefois des fréquences relativement proches. Concernant la répartition de ces différentes formes au sein des différents budgets participatifs, on remarque que la proportion de propos personnels déposés par l'usage du « je » et du « nous » est régulière avec des fréquences situées entre 13 et 23,5. À l'inverse, le pronom personnel indéfini « on » a une fréquence bien moins stable. En effet, le pronom est largement utilisé au sein des budgets participatifs de Saint-Jean de Braye avec 29 occurrences et du Val-de-Marne avec 25 occurrences tandis que sa fréquence d'utilisation est à l'inverse très basse au sein des contributions déposées pour le budget participatif de l'Indre-et-Loire qui avoisine les 3 occurrences.



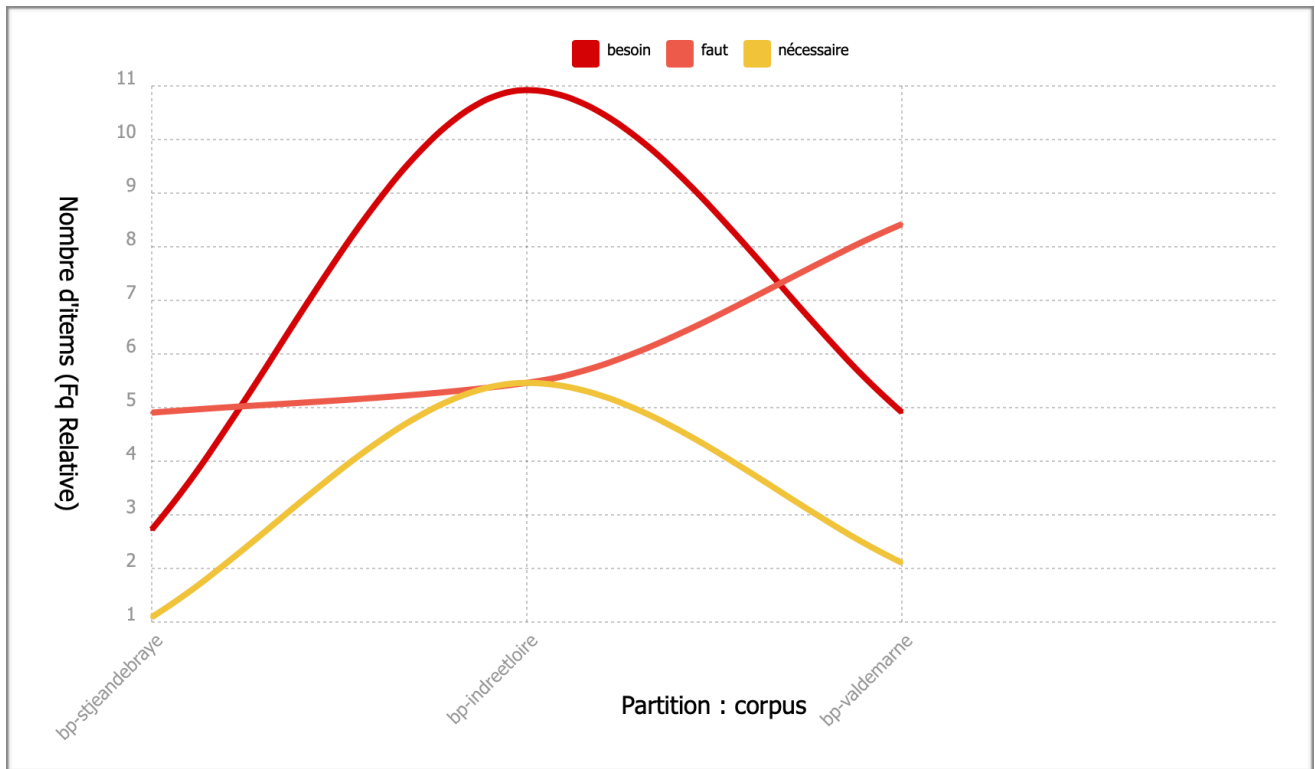
Nous pouvons mettre en évidence la présence de divers lexiques au sein des contributions des budgets participatifs. Dans un premier temps, nous retrouvons le lexique de l'aménagement à travers les verbes « faire » « mettre » « créer » et « installer ». Ce lexique renvoie notamment à celui de la conception qui a pu être observé dans les textes de présentation des plateformes.



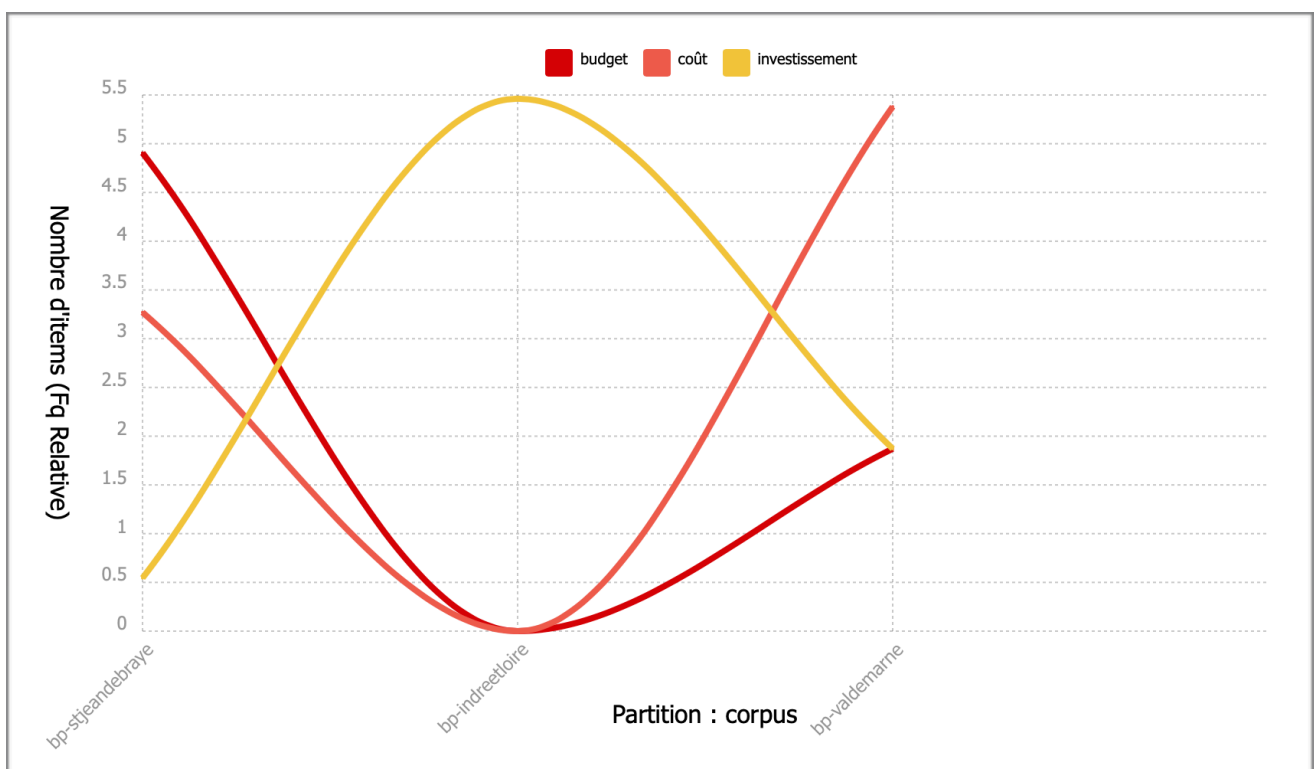
Puis, nous retrouvons également un lexique de l'agglomération avec les formes « quartier », « département », « commune » et « ville ». Les termes associés à ce lexique varient selon les plateformes et selon l'institution qui l'a mise en place. Ainsi, c'est la forme « ville » qui prédomine au sein des contributions déposées sur la plateforme de Saint-Jean de Braye tandis que la forme « département » est logiquement dominante au sein des plateformes du Val-de-Marne et de l'Indre-et-Loire.

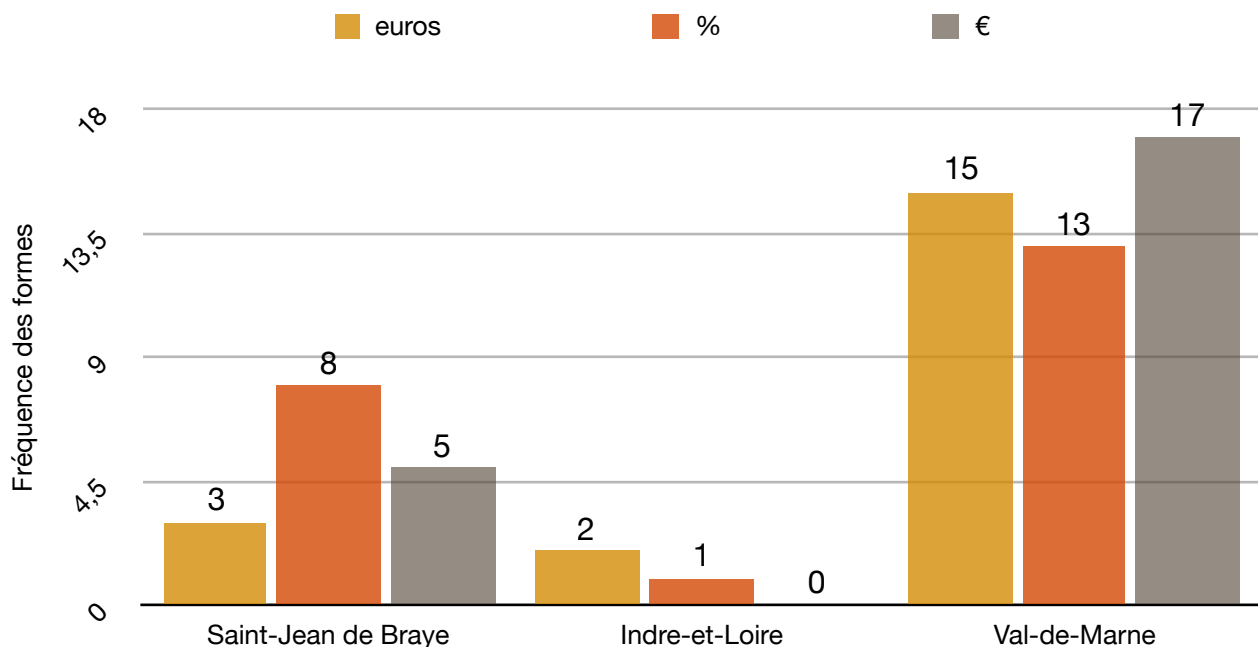


Parmi les lexiques présents au sein des contributions nous retrouvons ensuite celui de la priorité avec les formes « besoin », « nécessaire » et « faut ». Ces formes sont utilisées par les contributeurs afin d'exprimer ce qu'ils considèrent comme indispensables à la ville, à leur communauté ou pour eux. Elles sont en adéquation avec la spécificité « je » qui renvoie tout deux à une opinion personnelle et affirmée afin de mener une argumentation destinée à séduire les lecteurs de la proposition afin que ces derniers la soutiennent et donc de favoriser son approbation et par la suite sa réalisation. Le nom commun « besoin » est largement utilisé au sein des propositions déposées sur la plateforme de l'Indre-et-Loire tandis que c'est le verbe *falloir* qui est la forme la plus utilisée de ce lexique au sein des plateformes de Saint-Jean de Braye et du Val-de-Marne.



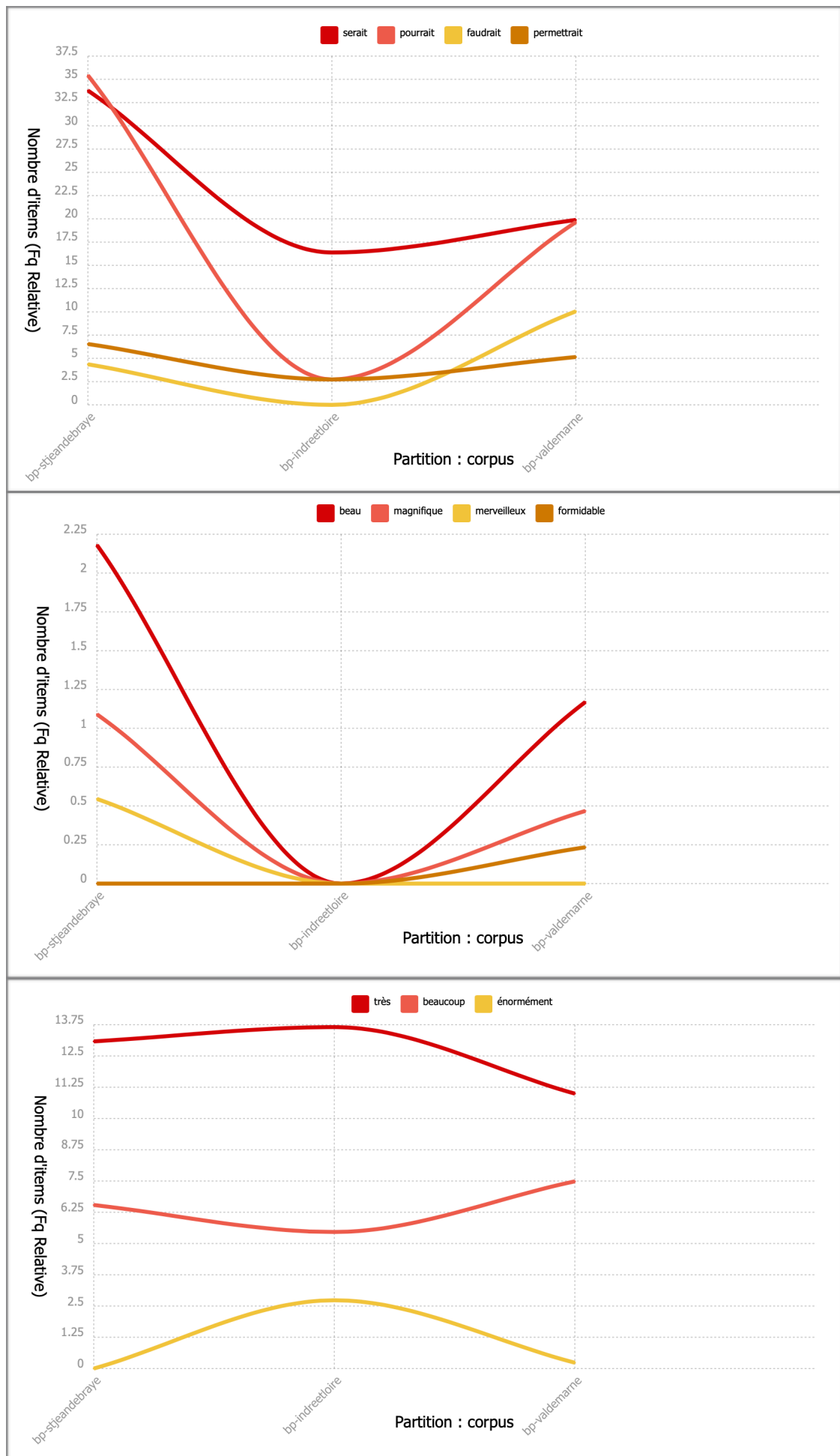
Ensuite, nous nous sommes penchés sur des formes qui appartiennent au lexique du financement. Or, le domaine de la finance et le fait de rédiger des propositions en soumettant des estimations place le contributeur comme un expert ou sa proposition comme une expertise. En effet, on retrouve les formes principales « budget » « coût » et « investissement » mais aussi avec des marques de l'estimation telles que « euros » « € » et « % » que l'on retrouve selon la répartition suivante.





Les plateformes DECIDIM dont les budgets participatifs sont des outils de consultation, ainsi les individus qui déposent une proposition ne font que s'auto-désigner comme expert dès lors qu'ils ne justifient pas leur expertise par un statut légitime. Une expertise implique que l'individu justifie ses propos par une fonction légitime ou un champ de compétences adapté avec ses dires. Ainsi, dès qu'un contributeur mène une expertise financière dans sa proposition afin de convaincre les autres lecteurs alors il se doit de se construire une légitimité envers ces derniers. Pour se faire, les autres participants de la plateforme doivent reconnaître la légitimité des dires de l'individu qui aura publié sa proposition avec son estimation. Cette reconnaissance peut avoir lieu grâce au statut du contributeur dès lors qu'elle est explicitée ou de son savoir si son discours est reconnu comme expert. Ainsi, le savoir ou le savoir-faire définit le locuteur comme expert en fonction de ses compétences si ce dernier a su le construire et le montrer discursivement par un processus de crédibilisation. La crédibilité est le résultat d'une construction opérée par le locuteur de son identité discursive afin que les autres soient à même de le juger digne de crédit. On peut donc dire que la crédibilité repose sur une capacité de faire et donc que se montrer crédible c'est montrer ou apporter la preuve que l'on a cette capacité. En mettant en avant la faisabilité de certains projets grâce à des estimations et des données financières, les contributeurs utilisent une méthode discursive qui a pour objectif de convaincre les services municipaux ou départementaux de la faisabilité du projet mais aussi de convaincre les autres participants de l'intérêt du projet afin que ces derniers le soutiennent. À défaut d'utiliser des données concrètes pour appuyer l'argumentation, des contributeurs vont utiliser le mode du conditionnel dans leur proposition afin d'exprimer un souhait ou un projet hypothétique plutôt qu'une nécessité.

Nous pouvons également noter la présence d'adjectifs mélioratifs tels que *beau*, *magnifique*, *merveilleux*, *formidable* ainsi que des adverbes d'intensité tels que *très*, *beaucoup*, *énormément* qui s'inscrivent avec le mode conditionnel dans une stratégie argumentative persuasive. L'intensité exprimée par ces diverses formes a pour objectif à nouveau de séduire le lecteur et ainsi chercher son approbation et son soutien concernant la proposition formulée.



À travers cette étude des plateformes de Saint-Jean de Braye, du Val-de-Marne et de l'Indre-et-Loire, nous avons pu démontrer que les organisateurs des budgets participatifs donnent la totalité du pouvoir de décision aux citoyens grâce à l'utilisation de la deuxième personne du pluriel « vous » comme sujet des verbes de conception tels que « créer » « imaginer » et « faire ». Puis à partir des propositions déposées sur les plateformes étudiées, nous avons pu constater que les participants expriment essentiellement une opinion soit strictement personnelle avec l'utilisation de la première personne du singulier soit une opinion que l'on qualifierait de « collective » avec l'utilisation d'un *nous* inclusif. Toutefois, nous retrouvons une proportion importante du pronom personnel indéfini « on » mais dans seulement deux des trois plateformes étudiées dont l'usage permet de prendre de la distance avec la proposition exprimée. Par la suite, nous avons pu également relever la présence de divers lexiques, celui de l'aménagement, de l'agglomération, de la priorité et enfin du financement. Ce dernier nous a permis de distinguer deux catégories de contributeurs. Dans un premier temps, on retrouve les contributeurs qui cherchent à se légitimer en tant qu'expert à travers des données concrètes pour mieux convaincre le lectorat de la faisabilité du projet proposé. Et enfin, nous retrouvons des contributeurs qui déposent leur proposition afin d'exprimer un souhait ou une idée de projets qui est acceptable de part son impact positif sur l'ensemble des citoyens sans avancer d'arguments prouvant sa faisabilité utilisant ainsi des arguments subjectifs à travers le conditionnel mais aussi l'usage d'adverbes d'intensité et de jugements de valeur qui constituent une forme de persuasion envers les visiteurs de la plateforme pour obtenir leur soutien.